

Questionnaire VDV - Réponse de la liste Ensemble pour Crest

Municipales 2020 : Parlons Vélo !

Questionnaire public à destination des listes se présentant aux prochaines élections municipales à Crest.

Elle concerne également leurs programmes vis à vis de la communauté de commune.

A Crest les cyclistes sont de plus en plus nombreux comme en témoignent les comptages réalisés chaque année par notre association Vélo dans la Ville. Il y a eu 1.085 passages par jour au carrefour nord du pont Mistral en septembre 2019.

Pour la dernière enquête nationale "Parlons vélo!", ils ont été 223 à s'être exprimés, ce qui est un excellent score et montre leur motivation pour ce mode de déplacement.

Pour accompagner ce mouvement et faire sauter les points noirs relevés par cette enquête, Vélo dans la Ville demande une politique cyclable à la hauteur de cet usage grandissant.

C'est à dire:

1. Pour toute la traversée Est-Ouest de la ville par la RD93: une traversée cyclable continue, dans les deux sens, sécurisée et adaptée à tous les âges, avec notamment - à court-terme - deux bandes cyclables le long des quais Faure, Latune et Verdun

2. Pour la RD 538 reliant Crest à Divajeu et à Vaunaveys : susciter la réalisation de pistes cyclables en site propre et non de bandes multifonctionnelles.

3. Partout ailleurs, une politique municipale volontaire tenant compte des déplacements doux afin de redynamiser le centre-ville et ses commerces, de ralentir le trafic de transit automobile, de favoriser les accès aux établissements scolaires à pied et à vélo ...

Résultats partiels (résultats officiels le 6 février 2020) : municipales2020.parlons-velo.fr/e/Crest

Carte des points et tronçons à aménager : carto.parlons-velo.fr/?c=26108

Nous publierons vos réponses sur municipales2020.parlons-velo.fr

Un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

1. Quelles ambitions portez-vous pour le développement de l'usage du vélo à Crest ?

Nous voulons une politique ambitieuse et innovante concernant les déplacements à Crest : cela concerne la voiture, le vélo, les piétons, les personnes à mobilité réduite, les transports en commun.

Nous adopterons une approche progressive, pédagogique, et concertée avec toutes les parties prenantes : cyclistes, commerçants, personnes à mobilité réduite, parents d'élèves, automobilistes... dans le prolongement des Groupes de travail (mobilité, urbanisme, dynamisme économique) ayant déjà travaillé sur le sujet depuis un an au sein de Ensemble pour Crest (EPC)

Notre vision : nous voulons œuvrer pour :

- Faciliter l'accès pour tous les modes de transport
- Apaiser le trafic en centre ville
- Donner plus de place aux modes doux
- Lutter contre le changement climatique
- Considérer le vélo comme un moyen de se déplacer légitime et non pas un simple loisir
- Travailler avec l'interco pour améliorer la mobilité et profiter d'opportunités

2. Dans votre équipe municipale, y aura-t-il un élu référent "mobilités" (vélo, piéton, PMR, transports en commun...)?

OUI NON

Commentaire :

Nous désignerons un élu référent au conseil municipal qui aura en charge la mobilité et qui animera régulièrement des commissions réunissant non seulement Vélo dans la Ville, mais aussi des représentants de tous les acteurs concernés par la mobilité, usagers des différents modes de transports, personnes à mobilité réduite, commerçants, automobilistes, experts des questions de mobilité, etc.

3. Créez-vous un poste de « chargé de mission mobilité » ?

OUI NON

Actuellement l'organigramme détaillé des services municipaux de la ville de Crest ne nous est pas connu. En début de mandat, nous prévoyons de rencontrer l'ensemble des services municipaux afin de comprendre l'organisation, de faire connaissance avec les personnels et de recenser les compétences déjà présentes au sein de la mairie. La décision sur l'opportunité d'une création de poste se fera une fois ce travail préalable établi, mais nous avons bien identifié qu'une compétence 'chargé de mission mobilité' au sein des services municipaux sera nécessaire au déploiement de notre politique de mobilité.

4. Comment interviendrez-vous dans l'intercommunalité pour favoriser une politique mobilité cohérente ?

Ensemble pour Crest travaillera en étroite coopération avec les élus des communes voisines afin d'élaborer ensemble un vrai schéma intercommunal de déplacements cohérent, partagé, ambitieux. L'objectif est d'unir nos voix afin d'avoir suffisamment de poids pour :

- obtenir les subventions et être entendus par le conseil général (routes départementales), le conseil régional (transports en commun) et l'État.
- Lancer un schéma intercommunal de déplacement cohérent
- Développer et améliorer la VéloDrôme
- Profiter des opportunités de la Loi LOM (bloc de compétences AOM transférable à la

- comcom, sous réserve que le financement soit bien transféré avec la compétence)
- Tirer profit des financements conséquents obtenus pour développer la mobilité douce par l'appel à projets Biovallée TIGA (Territoire Innovant de Grande ambition)
 - Profiter de l'arrêt du trafic TER pendant plusieurs mois (travaux sur la ligne) au printemps 2020 puis à nouveau en 2021 pour remettre à plat toute la desserte, et de réfléchir à un meilleur cadencement pour les usagers.

5. Notre association souhaite être associée au moins quatre fois par an, aux services techniques et en présence des élus référents pour discuter des aménagements communaux et intercommunaux.

Organiserez-vous ces réunions de concertation ?

OUI NON

Commentaire :

VdV ainsi que les autres organisations compétentes seront régulièrement associés aux projets concernant la mobilité à Crest.

6. Comment pensez-vous inclure les habitants dans vos projets de mobilité ?

Commentaire :

Le fonctionnement d'Ensemble Pour Crest est basé sur la participation des habitants : écoute, rencontres, échanges, prise en compte des besoins des habitants, etc.

Cette approche sera déployée sur chacun des aspects du programme d'EPC, notamment la mobilité.

Développer un réseau cyclable cohérent

Propos préalable

L'approche de EPC consiste à proposer une implication réelle des habitants dans les processus de décision de la municipalité : nous ne souhaitons pas arriver à la mairie avec des solutions prises sans concertation préalable.

Les questions 7 à 14 relèvent d'un plan global d'amélioration de la qualité des voies dédiées aux vélos dans Crest.

Nous répondrons précisément à ces questions après concertation avec les habitants et prise en considération des intérêts de toutes les parties prenantes.

La ligne directrice que nous suivrons est celle exposée dans notre réponse à la question 1, avec notamment une volonté affichée de donner toute sa place au vélo dans notre ville.

A titre illustratif nous pouvons d'ores et déjà dire que :

- la zone allant de la gare SNCF jusqu'au Pont Mistral, via les quais Latune et Faure est un itinéraire crucial pour Crest, aujourd'hui à l'abandon. Nous souhaitons œuvrer rapidement pour la rendre plus attractive.
- Nous aménagerons les chaussées et les marquages au sol et mettrons en place des radars pédagogiques
- Nous travaillerons avec les auto-écoles et les établissements scolaires pour diffuser les bonnes pratiques

7. Quel aménagement piéton et cyclable souhaitez-vous réaliser de la gare SNCF jusqu'au Pont Mistral, via les quais Latune et Faure?

8. Accepterez-vous d'éliminer le stationnement automobile le long des quais Latune et Faure pour permettre l'aménagement de deux pistes cyclables?

9. Etendrez-vous la zone 30 km/h à toute l'agglomération ?

10. Comment envisagez-vous de faire appliquer cette limitation à 30km/h ?

11. Où pensez-vous instaurer de nouvelles « zones de rencontre » 20 km/h ?

12. Comment améliorerez-vous la compréhension des nouveaux aménagements cyclables (Chaucidou, Double Sens Cyclables, zone de rencontre)?

13. Comment comptez-vous lutter contre le stationnement sauvage ?

14. Quels aménagements cyclables exigerez-vous du Département sur la RD538 de Crest à Divajeu, et de Crest à Vaunaveys?

VéloDrôme

Propos préalable

EPC constate que :

- la Velodrôme est un excellent moyen de développer le tourisme dans la vallée ;
- la Velodrôme permet de relier successivement l'Ecosite du Val de Drôme, les jardins familiaux, l'hôpital, le collège Revesz-Long, l'établissement St Louis, la ville d'Aouste-sur-Sye.

La VéloDrôme doit donc être réellement mise en valeur, et son parcours au sein de la commune soigneusement entretenu.

15. Comment envisagez-vous d'améliorer la traversée de la VéloDrôme dans la ville concernant :

- la signalisation,

Signalétique :

- Indiquant les accès à la VéloDrôme ;
- Reliant la VéloDrôme aux autres parcours piétons et cyclistes ,
- Protégeant le parcours de la VéloDrôme.

- les revêtements,

Reprise des revêtements lorsque nécessaire sur tout le parcours de la VeloDrôme sur la commune de Crest (ex : nids de poule rue Henri Barbusse, route de Malastre).

- promotion d'autres secteurs en site propre

Aménagement en site propre devant la déchèterie de Crest

- les services (bancs, station gonflage, rechargement VAE, eau, ...)

Côté sud du pont Mistral : bancs + tables à l'ombre + panneau d'informations + plans des parcours + point d'eau + borne recharge VAE et « portables » + station de dépannage + arceaux à vélo.

Stationnements sécurisés des vélos

Propos préalable

L'approche de EPC consiste à proposer une implication réelle des habitants dans les processus de décision de la municipalité : nous ne souhaitons pas arriver à la mairie avec nos solutions qui auraient été déjà prises sans concertation préalable.

Les questions 16 et 17 relèvent d'un plan global d'amélioration de la qualité des voies dédiées aux vélos dans Crest.

Nous répondrons précisément à ces questions après concertation avec les habitants et prise en considération des intérêts de toutes les parties prenantes, sachant que notre volonté est, de façon générale, de développer l'offre de stationnements sécurisés dans les habitats collectifs et en centre ville.

16. Vous engagez-vous à faire réaliser par tous les bailleurs d'habitat collectif d'ici la fin du mandat, des garages à vélo conformes aux normes actuelles (accessibilité, sécurisation, dimension) ?

17. Combien de box à vélos sécurisés allez-vous installer et à quels endroits ?

Écoles

Propos préalable

L'approche de EPC consiste à proposer une implication réelle des habitants dans les processus de décision de la municipalité : nous ne souhaitons pas arriver à la mairie avec nos solutions qui auraient été déjà prises sans concertation préalable.

Les questions 18 à 21 relèvent d'un plan global pour inciter les élèves et leurs parents à opter pour des modes de déplacements actifs pour se rendre aux écoles.

Nous répondrons précisément à ces questions après concertation avec les habitants et prise en considération des intérêts de toutes les parties prenantes.

Nous pouvons d'ores et déjà indiquer notre volonté forte de développer cet axe : en effet, créer un cadre incitatif propice et sécurisé à l'utilisation de modes actifs pour se rendre à l'école comprend de nombreux bénéfices pour les habitants, que ce soit sur la réduction de la densité du trafic aux heures de pointe, la santé des usagers, la pollution...

Nous pensons que 2020 est une année charnière pour impulser ces politiques : en effet, la Loi LOM qui vient d'être votée consacre affiche pour objectif de "permettre à chaque élève de maîtriser, à son entrée dans les établissements du second degré, la pratique autonome et sécurisée du vélo dans l'espace public." (article L. 312-13-2 du code de l'éducation).

L'apprentissage du vélo pourra être organisé dans un cadre scolaire, mais également périscolaire ou extrascolaire : nous souhaitons nous emparer de cette opportunité pour que nos jeunes acquièrent le « réflexe vélo » pour toute leur vie.

18. Quelles actions envisagez-vous pour sécuriser les alentours des écoles aux heures d'entrée et de sortie :

19. Quelles actions envisagez-vous pour inciter les élèves et leurs parents à opter pour des modes de déplacements actifs pour se rendre aux écoles ? (Aménagements cyclables jusqu'aux écoles, parcours piéton sécurisés, vélobus/pedibus, etc.)

20. Veillerez-vous à ce que chaque établissement soit équipé d'abris à vélos adaptés ?

21. Quelles actions mettrez-vous en œuvre pour sensibiliser à la sécurité et au bon usage du vélo auprès des élèves?

Promouvoir une culture vélo

22. Notre association souhaite que les élus de la ville se déplacent à vélo et que ses employés soient incités dans une mobilité exemplaire.

Quelles actions allez-vous mettre en place pour cela ?

Commentaire.

Nous voulons :

- favoriser le déplacement à vélo de tout le personnel municipal et des élus par la création d'abris à vélo et, de locaux pour se changer et se doucher à l'arrivée.
- Favoriser le covoiturage des élus et du personnel municipal pour toutes les réunions, les visites de chantier, les formations, dans et hors Crest ...
- Favoriser les déplacements en transport en commun.

23. Combien de vélos mettrez-vous à disposition des employés pour les déplacements dans la ville et dans l'intercommunalité ?

Nous inciterons les employés et conseillers municipaux à l'utilisation des vélos pour leurs déplacements dans Crest, réunions, visites de chantiers...

Les vélocargos pourraient servir aux déplacements nécessitant du transport de petit matériel.

La VéloDrôme sera l'occasion de se rendre aux réunions intercommunales à l'aide de VAE.

Nous déterminerons avec les personnels la flotte de vélos qui répondra au mieux à leurs besoins.

24. Associez-vous les commerçants à la réalisation d'un plan de mobilité du centre-ville ?

OUI NON

Commentaire :

L'évolution des axes de circulation et de l'offre de parking à Crest ne devra pas se faire au détriment du dynamisme de nos commerces et de l'activité économique. Aussi, il est indispensable d'associer l'ensemble des parties prenantes, commerçants, artisans, acteurs du tourisme, scolaires etc... au plan mobilité du centre ville, pour que chacun s'y retrouve.

25. Quelles aides financières mettrez-vous en place pour favoriser l'usage et l'équipement en vélos des foyers aux revenus modestes ?

Question à étudier en fonction des dispositifs de co-financements disponibles.

26. En conclusion, quelle politique allez-vous mener pour encourager la population à se déplacer à pied, à vélo, en transport en commun plutôt qu'en voiture ?

(Journées sans voiture, challenge mobilité, faciliter les trajets cyclables, liaisons pédestres entre quartiers résidentiels, limiter les vitesses autorisée, limiter le transit dans Crest, sens unique, limitation du stationnement en centre ville, ...)

Constats.

Actuellement, notre ville manque d'une politique ambitieuse et innovante concernant les déplacements piétons et vélo et sans visibilité sur les liens avec les enjeux du changement climatique :

- Trop d'obstacles sur les parcours empruntés par les piétons, notamment les handicapés, les parents avec enfants : présence de poteaux, poubelles, voitures ; absence de trottoirs ...
- Trop d'espaces publics dédiés au stationnement voitures au détriment des piétons (Places Moulins- Temple / Cours Jouberton, rue Bovet...)
- Bords de la rivière Drôme insuffisamment mis en valeur (autour du kiosque, le long des quais Faure et Latune).
- Bouchons sur la RD93 entre 17 et 19 h avec blocage des déplacements à vélo et des transports en commun (scolaires, lignes 26 et 28).
- Absence de transports en commun spécifiques à Crest.
- Manque de sites propres pour les déplacements vélo.

Objectifs

Nous voulons apporter de nombreuses améliorations.

- Permettre un meilleur accès au centre ville (= commerces, services, petits artisanat...) à toutes personnes de Crest ou d'ailleurs, handicapés, piétons avec enfants, cyclistes, automobilistes ...
- Permettre aux personnes sans voiture de se déplacer en toute sécurité à pied, à vélo, pour aller à l'école, au lycée, dans les commerces, auprès des services ...
- Proposer des transports locaux adaptés (bus, vélo-cargo, transport à la demande, service de

minibus publics).

- Réduire l'impact des déplacements carbonés sur notre environnement (bruit, particules, stress routier, emprise au sol, changement climatique ...).
- Définir une politique progressive, pédagogique, concertée, pour atteindre ces objectifs.
- Avoir une vision sur du long terme et ne pas agir au coup par coup sans cohérence.

Les moyens à mettre en œuvre.

Piétons.

Assurer dans un premier temps des parcours continus et sécurisés, suffisamment larges et sans obstacles :

- pour accéder aux établissements scolaires ;
- pour accéder au centre ville depuis les parkings de proximité.
- Parcours privilégiés pour les piétons entre les parkings relais et les lieux de festivité + le centre ville (concours hippiques, Crest Jazz Vocal, Crad'eau ...).

Vélos

Sécuriser les déplacements vélos sur la RD 93 entre la Croix de Romans et Intermarché.

Formation des élèves à la pratique du vélo. Rappel dans la rue des codes de bonne conduite.

Stationnement voitures.

Proposer plusieurs types de stationnement adaptés aux commerces, aux résidents, aux touristes.

Flux routier

Limiter le transit routier (sans « arrêt ») traversant Crest par la RD93, en incitant les véhicules à emprunter la « rocade » (via les ponts de Mirabel et d'Aouste), sans que la diminution du flux fasse « appel d'air » ; limiter les flux extérieurs vers la gare en étudiant la possibilité d'une création de haltes SNCF à Mirabel/Pié Gros et éventuellement à Aouste.

Entreprises

Informez largement les entreprises de l'indemnité kilométrique vélo, et les incitez à le mettre en place.